



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-69066>

Département(s) de publication : 57

Annonce n° 25-69066

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-61280

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ca Portes de France - Thionville

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 24570136200015

**Ville :** Yutz

**Code postal :** 57972

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 57

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Accord-cadre pour des diagnostics approfondis d'ouvrages de stockage eau potable et eau brute

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 65130000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Durée de l'accord-cadre : de la notification jusqu'au 31/12/2028 - Montant minimum : 40 000 euro(s) HT - maximum : 150 000 euro(s) HT. ATTENTION : visite obligatoire SEMAINE 24 (voir RC). L'accord-cadre mono-attributaire avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Prix unitaires révisibles annuellement. Cette consultation pourra faire l'objet d'une négociation. Une procédure de réexamen des conditions d'exécution de l'accord-cadre peut être menée en application des articles L.2194-1 1° et R.2194-1 du code de de la commande publique

**Critères d'attribution :** énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 25/06/2025 à 16h00, lire 02/07/2025 à 16h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/06/2025**